

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de Boisbriand | 73005 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Jean-Charles Ferland, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Boisbriand pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature _____ Date 6 mai 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	31
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	32
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	33
Situation financière par organismes	34
Charges par objets	35
Excédent (déficit) accumulé	36
Avantages sociaux futurs	40

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	51
Analyse des charges consolidées	63

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Ville de Boisbriand

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la VILLE DE BOISBRIAND (la « Ville »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), et des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la VILLE DE BOISBRIAND au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application, à compter du 1^{er} janvier 2023, du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Ville aurait dû procéder à la comptabilisation, au 31 décembre 2023, des obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. La Ville, n'ayant pas complété l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre au rapport financier.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer les ajustements qui auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des immobilisations, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, à l'amortissement des immobilisations, à la charge de désactualisation et à l'excédent accumulé ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. À cet égard, les états financiers consolidés dérogent aux normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la VILLE DE BOISBRIAND inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Informations autres que les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le « Sommaire des informations financières », mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le « Sommaire des informations financières » avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés

CATHERINE MILLETTE, CPA auditrice
AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.
Saint-Jérôme, le 6 mai 2024

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	64 999 466	66 186 160	61 814 601
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 082 671	1 090 160	1 067 918
Quotes-parts	3			
Transferts	4	1 812 862	13 797 699	2 474 479
Services rendus	5	4 022 769	3 739 569	3 526 189
Imposition de droits	6	4 678 345	8 249 546	7 147 000
Amendes et pénalités	7	1 987 807	1 941 175	1 754 092
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	691 594	3 564 060	1 571 465
Autres revenus	10	38 245	273 142	1 531 159
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	79 313 759	98 841 511	80 886 903
Charges				
Administration générale	14	13 601 644	13 412 740	12 515 940
Sécurité publique	15	18 698 575	18 949 997	17 043 201
Transport	16	9 133 138	13 132 010	12 207 872
Hygiène du milieu	17	13 798 772	16 970 905	16 821 522
Santé et bien-être	18	269 585	243 375	1 073 647
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 935 758	1 674 282	1 460 212
Loisirs et culture	20	11 423 395	12 894 083	11 696 828
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	2 872 863	2 804 036	2 444 249
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	71 733 730	80 081 428	75 263 471
Excédent (déficit) de l'exercice	25	7 580 029	18 760 083	5 623 432
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		154 747 056	149 123 624
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		154 747 056	149 123 624
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		173 507 139	154 747 056

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	50 214 444	46 097 541
Débiteurs (note 5)	2	23 738 233	13 682 956
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	247 176	188 644
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	1 224 700	752 700
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	75 424 553	60 721 841
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	19 351 787	17 694 536
Revenus reportés (note 11)	12	3 596 515	2 771 773
Dette à long terme (note 12)	13	83 470 004	88 518 912
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	163 490	290 903
Autres passifs (note 14)	15	335 000	335 000
	16	106 916 796	109 611 124
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(31 492 243)	(48 889 283)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	203 884 631	202 571 385
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	85 172	85 172
Stocks de fournitures	20	350 006	365 116
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	679 573	614 666
	23	204 999 382	203 636 339
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	173 507 139	154 747 056
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	173 507 139	154 747 056
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	173 507 139	154 747 056

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	7 580 029	18 760 083	5 623 432
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 ()	(12 631 911)	(8 354 605)
Produit de cession	3		14 657	95 009
Amortissement	4		11 318 670	10 854 833
(Gain) perte sur cession	5		(14 657)	(52 298)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(1 313 241)	2 542 939
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		15 110	(82 706)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(64 907)	133 258
	13		(49 797)	50 552
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		(5)	
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	7 580 029	17 397 040	8 216 923
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(48 889 283)	(57 106 206)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(48 889 283)	(57 106 206)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(31 492 243)	(48 889 283)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	18 760 083	5 623 432
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	11 318 670	10 854 833
Autres			
▪ (Gain) perte sur cession d'immobilisations corporelles	3.1	(14 657)	(52 298)
▪ Provision pour moins-value / Réduction de valeur	3.2	(4 958)	68 987
	4	30 059 138	16 494 954
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(10 055 277)	1 409 320
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	1 657 251	737 686
Revenus reportés	8	824 742	(424 694)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(599 413)	(4 608)
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	15 110	(82 706)
Autres actifs non financiers	12	(64 907)	133 264
	13	21 836 644	18 263 216
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(12 631 911)	8 354 605
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	14 657	95 009
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(12 617 254)	(8 259 596)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(53 574)	(47 905)
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23	(53 574)	(47 905)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	5 074 059	10 439 900
Remboursement de la dette à long terme	25	(9 999 917)	10 357 798
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(123 050)	37 285
Autres			
▪ Autres	28.1	(5)	126
	29	(5 048 913)	119 513
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	4 116 903	10 075 228
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	46 097 541	36 022 313
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	46 097 541	36 022 313
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	50 214 444	46 097 541

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Boisbriand est un organisme municipal constitué en vertu de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont établis selon les Normes comptables pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges, consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable.

a) Périmètre comptable

Les organismes contrôlés sont consolidés selon les quotes-parts suivantes :

Organismes	Opérations courantes		Situation financière	
	2023	2022	2023	2022
Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville	33.31 %	32.61 %	30.22 %	29.99 %
Régie intermunicipale du Parc du Domaine Vert	25 %	25 %	25 %	25 %

b) Partenariats

S/O

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de la Ville consiste à présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

D) Passifs

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard des revenus reportés sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats consolidé lors de leur utilisation aux fins prévues.

Assainissement des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif à l'assainissement des sites contaminés lorsque les critères suivants sont remplis :

- la contamination dépasse une norme environnementale existante ou dès que la Ville en est informée;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif à l'assainissement des sites contaminés comprend les coûts estimatifs directement attribuables à la réhabilitation des sites contaminés.

Différentes méthodes sont utilisées pour estimer les coûts des activités d'assainissement. Pour chaque site, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement. Compte tenu de l'incertitude quant à la période au cours de laquelle les activités d'assainissement seront menées, la Ville n'actualise pas ces coûts.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers consolidés. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le passif relatif à la mise hors service d'un bâtiment patrimonial n'est pas présenté aux états financiers consolidés. En effet, la Ville est tenue de maintenir l'intégrité de ce bâtiment en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* de sorte que la date probable de mise hors service de ce bâtiment est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ce bâtiment sera présentée aux états financiers consolidés dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

E) Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers consolidés de la Ville.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, selon la méthode d'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Catégorie	Méthode	Durée
Infrastructures	Linéaire	entre 10 et 40 ans
Bâtiments	Linéaire	40 ans
Améliorations locatives	Linéaire	durée restante du bail
Véhicules	Linéaire	entre 5 et 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	Linéaire	entre 4 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	Linéaire	entre 4 et 20 ans
Autres	Linéaire	15 ans

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur nette de réalisation.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers représentent des déboursés effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

F) Revenus

Les revenus autres que les revenus de transferts sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Ces revenus sont comptabilisés selon les critères de constatation suivants :

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;
- Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement;
- Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur;
- Les services rendus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits;
- Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;
- Les revenus d'intérêts sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont gagnés;
- Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux tiers.

Les revenus de transferts sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés par le cédant et que tous les critères d'admissibilité sont atteints, sauf s'ils sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participent la Ville et ses organismes contrôlés est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

À part le régime de retraite, la Ville de Boisbriand n'offre pas d'autres avantages sociaux futurs (assurance vie, assurance soins de santé, banque de congés de maladie, ...).

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Cependant, pour le volet courant, une méthode de répartition des prestations avec projection des salaires futurs combinée à un ajustement à l'hypothèse d'augmentation salariale a été utilisée pour estimer l'obligation et le coût de service courant qui résulterait de la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers consolidés.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode suivante : valeur marchande pour le volet courant et valeur lissée 3 ans pour le volet antérieur.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (pour la dernière fois en 2019) faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :
 - pour le coût relié aux services passés découlant de modifications antérieures à 2020 à un régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
 - à titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées : sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements de portefeuille et autres actifs financiers sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes municipales à recevoir, taxes à la consommation, mutations, amendes et pénalités à recevoir et subventions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créiteurs et charges à payer, à l'exception des avantages sociaux à payer, retenues et dépôts de garanties et provisions et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Placements de portefeuille

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise. Pour déterminer s'il existe une moins-value durable, la Ville tient notamment compte de la durée et de l'importance de la baisse de la juste valeur par rapport au coût.

Dettes à long terme

Les frais d'émission liés aux dettes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt jusqu'à son renouvellement. Le solde non amorti est présenté en déduction de la dette correspondante. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact important sur les résultats des activités et sur la situation financière.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers consolidés de la Ville exige le recours à des estimations et des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présentés dans les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations établies par la direction. Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée de vie des immobilisations, les provisions à l'égard des contestations d'évaluation, des réclamations en justice, l'assainissement des sites contaminés, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale — Instruments financiers (chapitre SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences des chapitres SP 3450 - Instruments financiers, SP 3041 - Placements de portefeuille, SP 2601 - Conversion des devises et SP 1201 - Présentation des états financiers consolidés, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers consolidés, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

L'adoption de ces nouvelles exigences, appliquées de façon prospective, n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Ville, mis à part en ce qui concerne la divulgation d'information portant sur les risques découlant des instruments financiers présentée à la note 25.

Adoption initiale — obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280 - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- il existe une obligation juridique qui oblige la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- l'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Ville.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	3 477 044	4 696 447
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	46 737 400	41 401 094
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	50 214 444	46 097 541
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	50 214 444	46 097 541
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	498 233	1 274 825
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	79 660	

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note**5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	3 384 730	1 891 569
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10	285	285
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	8 475 768	5 138 456
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	8 527 746	328 046
Organismes municipaux	13	436 000	1 290 614
Autres			
▪ Droits de mutation	14.1	1 749 667	3 162 444
▪ Amendes et pénalités	14.2	582 902	506 533
▪ Facturation diverse et autres	14.3	581 135	1 365 009
	15	23 738 233	13 682 956
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	5 382 029	3 816 185
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	5 382 029	3 816 185
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	470 717	910 414
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	5 382 729	1 853 889
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23		
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24		
Ministère de la Culture et des Communications	25	237 107	
Autres ministères/organismes	26	2 855 932	3 284 567
	27	8 475 768	5 138 456

Note

La valeur comptable des débiteurs excluant les taxes municipales à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations, les amendes et pénalités à recevoir et les subventions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses est d'un montant de 513 518 \$ au 31 décembre 2023 (2022 - 1 290 877 \$).

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

7. Placements de portefeuille

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	247 176	188 644
Autres placements	34		
	35	247 176	188 644
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note

Les placements à titre d'investissement correspondent aux quotes-parts versés annuellement au fonds collectif de franchise d'assurances.

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville bénéficie d'un prêt à demande renouvelable d'un montant de 2 000 000 \$ (part de la Ville : 604 400 \$) portant intérêt sur avances au taux de base de la BMO moins ½ pour cent. Ce prêt ne comporte aucune garantie. De plus, une facilité de crédit MasterCard d'un montant de 50 000 \$ (part de la Ville : 15 110 \$) est aussi disponible. Ces facilités de crédit sont renouvelables une fois l'an pour une période de douze mois sur la base des états financiers audités de l'exercice.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	4 904 860	4 657 066
Salaires et avantages sociaux	42	4 949 783	4 676 354
Dépôts et retenues de garantie	43	3 384 782	3 544 756
Provision pour contestations d'évaluation	44	4 276 558	3 462 597
Autres			
▪ Organismes municipaux	45.1	316 581	361 303
▪ Intérêts courus sur la dette long terme	45.2	418 375	389 258
▪ Gouvernement du Québec et ses entreprises	45.3	25 540	25 743
▪ Divers	45.4	1 075 308	577 459
	46	19 351 787	17 694 536

Note

La valeur comptable des crédoeurs et charges à payer excluant les avantages sociaux à payer, les retenues et dépôts de garanties et les provisions est d'un montant de 13 524 487 \$ au 31 décembre 2023 (2022 - 12 969 563 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48	26 299	
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ Ministre des transports et de la mobilité durable	52.1	90 900	45 000
▪ Ministre de la culture et des communications	52.2	17 629	18 680
▪ Autres	52.3	105 770	
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	1 999 972	1 651 169
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	396 482	320 822
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Fonds de redynamisation des terres agricoles	60.1	181 514	84 474
▪ Fonds de stationnement	60.2	153 000	153 000
▪ Autres	60.3	624 949	498 628
	61	3 596 515	2 771 773

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,90	5,60	2024	2043	62	83 547 171	88 393 029
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres	1,50	1,50	2024	2027	69	320 000	400 000
					70	83 867 171	88 793 029
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(397 167)	(274 117)
					72	83 470 004	88 518 912

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	9 799 874		80 000	9 879 874
2025	74	9 322 116		80 000	9 402 116
2026	75	8 710 530		80 000	8 790 530
2027	76	7 686 651		80 000	7 766 651
2028	77	6 751 000			6 751 000
2029 et plus	78	41 277 000			41 277 000
	79	83 547 171		320 000	83 867 171
Intérêts et frais accessoires	80	()		()	
	81	83 547 171		320 000	83 867 171

Note**13. Avantages sociaux futurs**

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	1 061 210
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	1 061 210
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	2 547 705
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	4 155
Régimes de retraite des élus municipaux	89	76 526
	90	2 628 386

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		
Assainissement des sites contaminés	92	335 000	335 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93		
Autres			
▪	94.1		
	95	335 000	335 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97		
Passifs réglés	98	()	()
Charge de désactualisation ¹	99		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	31 480 409	1 082 027		32 562 436
Eaux usées	103	117 833 057	3 333 213		121 166 270
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	113 187 487	5 419 603		118 607 090
Autres					
▪ Autres	105.1	58 044 209	1 693 941		59 738 150
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	42 622 379	1 275 233		43 897 612
Améliorations locatives	108	150 443	7 890	20 624	137 709
Véhicules	109	10 813 988	188 966	119 342	10 883 612
Ameublement et équipement de bureau	110	8 682 820	227 077	43 968	8 865 929
Machinerie, outillage et équipement divers	111	9 180 000	344 920	37 449	9 487 471
Terrains	112	12 399 309	8 810		12 408 119
Autres	113	170 703			170 703
	114	404 564 804	13 581 680	221 383	417 925 101
Immobilisations en cours	115	13 868 566	(949 769)		12 918 797
	116	418 433 370	12 631 911	221 383	430 843 898
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	10 353 795	800 245		11 154 040
Eaux usées	118	61 154 377	2 790 385		63 944 762
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	67 681 160	3 387 329		71 068 489
Autres					
▪ Autres	120.1	40 215 235	1 775 833		41 991 068
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	15 559 841	1 044 304		16 604 145
Améliorations locatives	123	115 790	36 338	20 624	131 504
Véhicules	124	7 002 979	602 494	119 342	7 486 131
Ameublement et équipement de bureau	125	7 400 459	418 638	43 968	7 775 129
Machinerie, outillage et équipement divers	126	6 207 646	463 104	37 454	6 633 296
Autres	127	170 703			170 703
	128	215 861 985	11 318 670	221 388	226 959 267
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	202 571 385			203 884 631
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134		
Autres	135	85 172	85 172
	136	85 172	85 172
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	85 172	85 172

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Terrain football	144.1	128 731	257 462
▪ Autres	144.2	548 027	357 199
Autres			
▪ Autres	145.1	2 815	5
	146	679 573	614 666

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

19. Obligations contractuelles

La Ville est engagée, d'après des contrats de services et de location à long terme, à verser un montant total de 13 677 434 \$. Les paiements minimums exigibles sont les suivants :

2024	8 335 780 \$
2025	2 622 671 \$
2026	1 017 485 \$
2027	651 616 \$
2028	635 163 \$
2029 et années suivantes	414 719 \$

La Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville a signé des engagements contractuels représentant pour la Ville de Boisbriand un versement de 1 566 316 \$. Les paiements minimums exigibles sont les suivants :

2024	143 046 \$
2025	145 907 \$
2026	148 825 \$
2027	151 802 \$
2028 et années suivantes	976 736 \$

20. Droits contractuels

Dans le cadre de ses opérations, la Ville a conclu des accords à long terme échéant jusqu'en 2030 donnant lieu à des droits contractuels. Les montants seront encaissés au cours des prochains exercices selon l'échéancier suivant :

2024	531 373 \$
2025	547 314 \$
2026	563 734 \$
2027	580 646 \$
2028	598 065 \$
2029 et suivantes	667 466 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Dans le cadre de ses opérations, la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville a signé une entente de services d'un centre d'appels et de répartition secondaire incendie. Cette entente a été renouvelée en 2023 pour une période de 10 ans et prévoit les revenus suivants :

2024	122 650 \$
2025	126 329 \$
2026	130 119 \$
2027	134 022 \$
2028 et suivantes	852 019 \$

Dans le cadre de ses opérations, la Régie intermunicipale du Parc du Domaine Vert a conclu des accords à long terme échéant jusqu'en 2073 donnant lieu à des droits contractuels. Les revenus estimatifs pour les 5 (cinq) prochains exercices représentent pour la Ville de Boisbriand une somme de 309 578 \$ et se répartissent comme suit :

2024	95 367 \$
2025	92 929 \$
2026	94 725 \$
2027	13 178 \$
2028	13 379 \$

21. Passifs éventuels

S/O

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

S/O

B) Auto-assurance

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) Poursuites

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à diverses actions, réclamations et contestations estimées à 11,2 M \$. Certaines de ces réclamations ont été transmises aux assureurs de la Ville qui en ont pris fait et cause. La Ville conteste le bien-fondé des réclamations en cours et la direction estime que les règlements à venir de ces réclamations n'influeront pas de façon sensible sur la situation financière. Au moment de la mise au point définitive des états financiers consolidés, il est impossible de prévoir l'issue de ces dossiers juridiques et les montants qu'elle pourrait être appelée à verser. La Ville a tout de même provisionné à ces états financiers consolidés un montant de 4,3 M \$ relativement à ces réclamations.

D) Autres

Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Depuis la sanction de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (L.Q.2014, chapitre 15) (la Loi) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la Loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a confirmé le jugement de la Cour supérieure du Québec en rejetant tous les appels et les appels incidents concernant le jugement sur la contestation de la constitutionnalité de la Loi RRSM. À titre de rappel, les principales conclusions du jugement de la Cour supérieure étaient que les dispositions de la Loi RRSM relatives aux participants actifs ne sont pas inconstitutionnelles. Toutefois, les dispositions permettant de suspendre l'indexation automatique des rentes des retraités sont inconstitutionnelles. Des demandes d'autorisation d'appel à la Cour suprême du Canada ont été déposées en août 2023 et rejetées en avril 2024, mettant fin à cette portion du débat. Maintenant, la Cour supérieure du Québec devra juger des mesures de réparation afin de compenser les participants retraités pour qui l'indexation a été suspendue en partie ou en totalité à compter du 1^{er} janvier 2017. Il faudra donc patienter jusqu'à la fin des procédures, avant de connaître la hauteur des conséquences financières pour entités municipales et les régimes concernés.

Puisque le régime de la Ville de Boisbriand n'a pas suspendu l'indexation automatique des rentes des participants retraités, les incidences de la Loi RRSM sont déjà entièrement reflétées dans les états financiers consolidés.

Dans le cas de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2023. À titre informatif, le rétablissement intégral de l'indexation automatique des rentes des participants retraités aurait pour effet d'augmenter la valeur des obligations constituées d'un montant estimé à 2 500 000 \$ (par de la Ville : 832 814 \$) au 31 décembre 2023.

22. Actifs éventuels

S/O

23. Redressement aux exercices antérieurs

S/O

24. Données budgétaires

L'état des résultats et de l'état de variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les budgets adoptés par la Ville et les organismes faisant partie de son périmètre comptable.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

25. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ces activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes, des mutations et des amendes et pénalités) et aux placements de portefeuille.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et les équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières reconnues ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne déteint aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La balance chronologique des débiteurs excluant les taxes municipales à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations, les amendes et pénalités à recevoir et les subventions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023 (administration municipale)	2023 (consolidé)	2022 (consolidé)
Non en souffrance	251 020 \$	354 381 \$	1 495 692 \$
En souffrance :			
moins de 3 mois	55 118 \$	173 769 \$	83 920 \$
de 3 à 6 mois	4 934 \$	4 934 \$	10 778 \$
de 7 à 12 mois	23 652 \$	23 652 \$	25 518 \$
plus de 12 mois	132 947 \$	132 947 \$	315 281 \$
Sous-total	467 671 \$	689 683 \$	1 931 189 \$
Moins la provision pour créances douteuses	(176 165) \$	(176 165) \$	(640 312) \$
Total	291 506 \$	513 518 \$	1 290 877 \$

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses s'établissent comme suit :

	2023 (administration municipale)	2023 (consolidé)
Solde au début	640 312 \$	640 312 \$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	2 113 \$	2 113 \$
Montants recouvrés	(97 704) \$	(97 704) \$
Comptes à recevoir radiés au cours de l'exercice	(368 556) \$	(368 556) \$
Solde à la fin	176 165 \$	176 165 \$

La Ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Total au 31 décembre 2023 (consolidé) :

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total au 31 décembre 2023 (consolidé)
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instruments financiers	11 755 327 \$	1 769 160 \$	0 \$	0 \$	13 524 487 \$
Dette à long terme	9 568 374 \$	26 136 396 \$	13 105 401 \$	35 057 000 \$	83 867 171 \$
Total	21 323 701 \$	27 905 556 \$	13 105 401 \$	35 057 000 \$	97 391 658 \$

Total au 31 décembre 2023 (administration municipale) :

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total au décembre 2023 (administration municipale)
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instruments financiers	10 392 598 \$	1 769 160 \$	0 \$	0 \$	12 161 758 \$
Dette à long terme	9 445 000 \$	25 880 000 \$	12 971 000 \$	35 057 000 \$	83 353 000 \$
Total	19 837 598 \$	27 649 160 \$	12 971 000 \$	35 057 000 \$	95 514 758 \$

Total au 31 décembre 2022 (consolidé) :

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total au 31 décembre 2022 (consolidé)
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instruments financiers	11 200 403 \$	1 769 160 \$	0 \$	0 \$	12 969 563 \$
Dette à long terme	9 852 956 \$	27 474 976 \$	13 585 097 \$	37 880 000 \$	88 793 029 \$
Total	21 053 359 \$	29 244 136 \$	13 585 097 \$	37 880 000 \$	101 762 592 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Total au 31 décembre 2022 (administration municipale) :

	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total au 31 décembre 2022 (administration municipale)
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instruments financiers	10 332 988 \$	1 769 160 \$	0 \$	0 \$	12 102 148 \$
Dettes à long terme	9 725 000 \$	27 164 000 \$	13 383 000 \$	37 880 000 \$	88 152 000 \$
Total	20 057 988 \$	28 933 160 \$	13 383 000 \$	37 880 000 \$	100 254 148 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix courant. Le risque de marché comprend la risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville est exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixes sont la dette à long terme. Les instruments financiers à taux variable sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements de portefeuille et les emprunts temporaires.

Considérant que la Ville comptabilise ses instruments financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Ville prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26. Événements postérieurs à la date du bilan

En février 2024, la Ville a accepté une offre d'achat d'une partie non liée afin de céder un de ses terrains, en contrepartie d'un montant de 5,6 M \$ qui sera payable au comptant. Le transfert de l'immeuble devrait se réaliser au courant de l'année 2024.

Toujours en février 2024, le Conseil municipal a résolu d'affecter le produit éventuel de la cession du terrain au remboursement des soldes des emprunts contractés pour l'acquisition de ce terrain et au remboursement des soldes d'autres emprunts, et a résolu d'affecter le solde résiduel du produit de la vente pour la réalisation de travaux de construction, sur le territoire de la Ville, d'une nouvelle caserne pour le Service de sécurité incendie de la Ville de Boisbriand.

27. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Budget 2023	Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	61 814 601	64 999 466	66 149 989		66 149 989
Compensations tenant lieu de taxes	2	1 067 918	1 082 671	1 090 160		1 090 160
Quotes-parts	3				7 454 496	
Transferts	4	2 251 500	1 621 996	1 747 920	182 519	1 930 439
Services rendus	5	2 813 639	3 046 473	3 041 537	1 096 785	3 739 569
Imposition de droits	6	7 147 000	4 678 345	8 247 866		8 247 866
Amendes et pénalités	7	1 672 676	955 197	1 700 852	938 843	1 941 175
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	1 520 125	673 939	3 443 344	120 716	3 564 060
Autres revenus	10	1 244 654	37 912	181 353	23 360	203 231
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	79 532 113	77 095 999	85 603 021	9 816 719	86 866 489
Investissement						
Taxes	13			36 171		36 171
Quotes-parts	14					
Transferts	15	128 926		11 867 260		11 867 260
Imposition de droits	16			1 680		1 680
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18	281 986		69 911		69 911
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	410 912		11 975 022		11 975 022
	22	79 943 025	77 095 999	97 578 043	9 816 719	98 841 511
Charges						
Administration générale	23	12 616 046	13 601 644	12 936 274	613 405	13 412 740
Sécurité publique	24	15 540 765	17 034 383	17 405 327	535 072	18 949 997
Transport	25	8 158 643	9 133 138	8 878 711	4 253 299	13 132 010
Hygiène du milieu	26	13 033 628	13 795 772	13 094 830	3 876 075	16 970 905
Santé et bien-être	27	1 073 647	269 585	243 375		243 375
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 450 040	1 935 758	1 665 101	9 181	1 674 282
Loisirs et culture	29	9 593 507	11 036 186	10 657 812	1 711 484	12 894 083
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	2 383 096	2 771 094	2 714 017		2 804 036
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	10 570 715	10 058 257	10 998 516 (10 998 516)	
	34	74 420 087	79 635 817	78 593 963		80 081 428
Excédent (déficit) de l'exercice	35	5 522 938	(2 539 818)	18 984 080	(223 997)	18 760 083

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	5 522 938	(2 539 818)	18 984 080	18 760 083
Moins : revenus d'investissement	2 (410 912))	(11 975 022)	(11 975 022)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	5 112 026	(2 539 818)	7 009 058	(223 997)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	10 570 715	10 058 257	10 998 516	320 154
Produit de cession	5	95 009		1 463	13 194
(Gain) perte sur cession	6	(52 298)		(1 463)	(13 194)
Réduction de valeur / Reclassement	7				(14 657)
	8	10 613 426	10 058 257	10 998 516	320 154
Propriétés destinées à la vente					
Coût des propriétés vendues	9				
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12				
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	68 518		(10 329)	5 371
	15	68 518		(10 329)	5 371
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16				
Remboursement de la dette à long terme	17 (9 678 742)	9 225 709)	9 242 004)	126 857)
	18	(9 678 742)	(9 225 709)	(9 242 004)	(126 857)
Affectations					
Activités d'investissement	19 (823 527)	361 435)	529 748)	64 706)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	1 018 153		226 022	185 870
Excédent de fonctionnement affecté	21	1 300 000	2 700 000	2 742 409	156 330
Réserves financières et fonds réservés	22	(431 316)	(631 295)	(1 523 431)	7 616
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(154)		(163)	(39 937)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				(40 100)
	25	1 063 156	1 707 270	915 089	245 173
	26	2 066 358	2 539 818	2 661 272	443 841
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	7 178 384		9 670 330	219 844

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	410 912	11 975 022		11 975 022
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (663 576)(433 316)()	433 316)
Sécurité publique	3 (841 275)(628 320)(386 585)(1 014 905)
Transport	4 (2 344 656)(6 384 632)()	6 384 632)
Hygiène du milieu	5 (2 415 796)(2 979 575)()	2 979 575)
Santé et bien-être	6 ())))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (101 545)(14 561)()	14 561)
Loisirs et culture	8 (1 783 626)(1 786 432)(18 490)(1 804 922)
Réseau d'électricité	9 ())))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())))
	11 (8 150 474)(12 226 836)(405 075)(12 631 911)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 ())))
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (42 455)(46 058)(7 516)(53 574)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	10 439 900	2 877 158		2 877 158
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	823 527	529 748	64 706	594 454
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	4 636 560	2 002 459		2 002 459
Excédent de fonctionnement affecté	17		2 691 569	16 289	2 707 858
Réserves financières et fonds réservés	18	216 480	464 000	192 294	656 294
	19	5 676 567	5 687 776	273 289	5 961 065
	20	7 923 538	(3 707 960)	(139 302)	(3 847 262)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	8 334 450	8 267 062	(139 302)	8 127 760

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	44 432 546	48 357 452	1 856 992	50 214 444
Débiteurs (note 5)	2	13 785 252	23 740 633	647 509	23 738 233
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4	171 778	228 165	19 011	247 176
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	752 700	1 224 700		1 224 700
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	59 142 276	73 550 950	2 523 512	75 424 553
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10				
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	17 439 450	18 498 364	1 503 332	19 351 787
Revenus reportés (note 11)	12	2 763 077	3 352 079	244 436	3 596 515
Dettes à long terme (note 12)	13	87 881 857	82 957 493	512 511	83 470 004
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14			163 490	163 490
Autres passifs (note 14)	15	335 000	335 000		335 000
	16	108 419 384	105 142 936	2 423 769	106 916 796
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(49 277 108)	(31 591 986)	99 743	(31 492 243)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	201 086 874	202 315 194	1 569 437	203 884 631
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	85 172	85 172		85 172
Stocks de fournitures	20	365 116	350 006		350 006
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	545 942	631 690	47 883	679 573
	23	202 083 104	203 382 062	1 617 320	204 999 382
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	21 297 867	19 028 190	886 161	19 914 351
Excédent de fonctionnement affecté	25	8 311 384	9 583 280	102 012	9 685 292
Réserves financières et fonds réservés	26	1 158 652	5 672 939	188 423	5 861 362
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	(163)	()	190 386	190 386
Financement des investissements en cours	28	5 030 267	12 848 107	(343 938)	12 504 169
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	117 007 989	124 657 560	1 074 791	125 732 351
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	152 805 996	171 790 076	1 717 063	173 507 139
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	23 535 793	24 021 805	30 537 198	27 181 680
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	5 688 691	5 857 673	7 630 858	7 064 637
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7			227 241	
Autres biens et services	8	26 626 009	24 003 425	23 893 491	21 729 032
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	2 460 937	2 377 025	2 394 532	2 066 788
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	115 169	115 169	115 169	130 275
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	194 986	221 823	294 335	247 186
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	10 106 581	10 105 522	2 795 987	692 577
Transferts	15				
Autres	16	472 041	562 089	417 128	279 843
Autres					
Transferts	17				
Autres	18			46 117	2 007 225
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	10 058 257	10 998 516	11 318 670	10 854 833
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Subventions et dons	21.1	350 353	231 034	231 034	286 400
▪ Mauvaises créances	21.2	2 000	5 079	79 571	691 529
▪ Divers	21.3	25 000	94 803	100 097	2 031 466
	22	79 635 817	78 593 963	80 081 428	75 263 471

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	19 914 351	22 550 951
Excédent de fonctionnement affecté	2	9 685 292	8 457 281
Réserves financières et fonds réservés	3	5 861 362	1 274 824
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(190 386)	(230 486)
Financement des investissements en cours	5	12 504 169	4 825 631
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	125 732 351	117 868 855
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	173 507 139	154 747 056
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	19 028 190	21 297 868
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	886 161	1 253 083
	11	19 914 351	22 550 951
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Programme triennal d'immobilisations	12.1	5 860 207	4 696 000
▪ Équilibre budgétaire	12.2	1 784 000	2 700 000
▪ Fonds communautaire	12.3	1 160 163	
▪ Transport collectif	12.4	718 500	875 000
▪ Autres	12.5	60 410	40 384
	13	9 583 280	8 311 384
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Équilibre budgétaire	14.1	102 012	145 897
	15	102 012	145 897
	16	9 685 292	8 457 281

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Renouvellement et mise aux normes des infrastructures municipales	17.1	1 083 016
▪ Service de l'eau	17.2	80 215
	18	1 163 231
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	4 000 000
Organismes contrôlés et partenariats	22	173 640
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	367 352
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	14 783
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	142 356
Autres		
▪	30.1	
	31	4 698 131
	32	5 861 362
		528 253
		1 274 824

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 (66 786)(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 (123 600)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 (190 386)(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
▪	45 (190 386)(
Autres mesures d'allègement fiscal		230 323)
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		163)
Mesure relative à la TVQ		
Mesure relative à la COVID-19	52 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	53 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 ()(
Autres	55 ()(
▪	56.1 ()(
	57 ()(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		163)
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	
	64 (190 386)(
		230 486)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	65	15 819 737	11 176 835
Investissements à financer	66 (3 315 568)(6 351 204)
	67	12 504 169	4 825 631
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	203 884 631	202 571 385
Propriétés destinées à la revente	69	85 172	85 172
Prêts	70		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	247 176	188 644
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72		
	73	204 216 979	202 845 201
Ajustements aux éléments d'actif	74		
	75	204 216 979	202 845 201
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	76 (83 470 004)(88 518 912)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (397 167)(274 117)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	5 382 029	3 816 185
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	514	498
	81 (78 484 628)(84 976 346)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (78 484 628)(84 976 346)
	84	125 732 351	117 868 855

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	_____ 2
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Ce résumé des dispositions du régime reflète tous les amendements au régime, jusqu'aux modifications découlant de la convention collective entre la Ville de Boisbriand et le Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Boisbriand, venant à échéance le 31 décembre 2029, sauf l'engagement de l'employeur à amender le régime pour bonifier la prestation de retraite de certains cadres désignés et la lettre d'entente entre la Ville et le groupe des employés cadres et cadres désignés concernant la prestation de décès et l'établissement d'un fonds de stabilisation. Ces dernières modifications sont présentées dans les derniers paragraphes de la présente description.

Retraite normale

65 ans

Retraite sans réduction de rente

Cadres* et cadres désignés :

- Avant 2020 : 58 ans et 80 points**
- À partir du 1er janvier 2020 : 59 ans et 84 points**

** Nonobstant ce qui précède, pour les employés cadres, l'âge de retraite facultatif est de 65 ans pour les services avant 1996*

*** Sujet à un maximum de 60 ans d'âge sans restriction de points pour toutes retraites prises à compter du 1er janvier 2020 par les participants actifs*

Cols bleus/blancs : 62 ans

Pompiers : 60 ans

Retraite anticipée

Cadres et cadres désignés :

- À compter de 55 ans mais avant 80 points, la réduction pour anticipation est de :
 - 1/2 % par mois pour les 60 premiers mois;
 - 1/3 % par mois pour les mois suivants

Calcul du nombre de mois d'anticipation : nombre de mois entre la retraite et 80 points, sujet à un minimum de 58 ans (84 points et sujet à un minimum de 59 ans pour le service acquis à compter du 1er janvier 2020). Nonobstant ce qui précède, le nombre de mois d'anticipation pour un employé cadre est par rapport à 65 ans pour le service avant 1996.

Cols bleus/blancs et pompiers :

- À compter de 58 ans (56 ans pompiers) mais avant 62 ans (60 ans pompiers), la réduction pour anticipation est de :
 - 1/3 % par mois entre la retraite et 62 ans (60 ans pompiers)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- À compter de 55 ans mais avant 58 ans, la réduction pour anticipation est de :
 - Service antérieur au 1er janvier 2007 :
 - 1/2 % par mois* pour les 60 premiers mois;
 - 1/3 % par mois* pour les mois suivants
 - Service à compter du 1er janvier 2007 :
 - 1/3 % par mois entre la retraite et 62 ans (60 ans pompiers)

* *Nombre de mois entre la retraite et 65 ans*

Créances de rente

Cadres et cadres désignés :

- Années de service reconnues avant le 1er janvier 1996 : 2 % du salaire de l'année 2001. Pour chaque période complète de 4 mois de travail après la date de retraite facultative, l'année de référence est augmentée d'une année;
- Années de service reconnues après le 1er janvier 1996 : 2 % des trois meilleurs salaires précédant la retraite.

Cols bleus/blancs à compter du 1er janvier 2017 :

1. Années de service reconnues avant le 1er janvier 1990 : 2 % du salaire de l'année 1989
2. Années de service reconnues entre le 1er janvier 1990 et le 31 décembre 2006 : 2 % du salaire de l'année
3. Années de service reconnues après le 31 décembre 2006 : 1,75 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite

De plus, le participant (sauf les pompiers qui n'y ont pas droit) reçoit une rente temporaire égale à la somme de :

- 0,5 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour chaque année de service reconnu entre le 1er janvier 2007 et le 31 décembre 2009, et
- 0,7 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour chaque année de service reconnu à compter du 1er janvier 2010

La somme de 1. et 2. ne peut être inférieure à 2 % du salaire de l'année 2007 multiplié par le nombre d'années de service au 1er janvier 2007.

Pompiers à compter du 1er janvier 2017 :

1. Années de service reconnues avant le 1er janvier 1990 : 2 % du salaire de l'année 1989
2. Années de service reconnues entre le 1er janvier 1990 et le 31 décembre 2006 : 2 % du salaire de l'année
3. Années de service reconnues entre le 1er janvier 2007 et le 31 décembre 2023 : 1,75 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite
4. Années de service reconnues après le 31 décembre 2023 : 2 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite

De plus, le participant (sauf les pompiers qui n'y ont pas droit) reçoit une rente temporaire égale à la somme de :

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- 0,5 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour chaque année de service reconnu entre le 1er janvier 2007 et le 31 décembre 2009, et
- 0,7 % de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour chaque année de service reconnu à compter du 1er janvier 2010

La somme de 1. et 2. ne peut être inférieure à 2 % du salaire de l'année 2007 multiplié par le nombre d'années de service au 1er janvier 2007.

À compter du 1er janvier 2020, la formule de rente devient un salaire final par classe pour tous les groupes.

Prestation de cessation d'emploi

Au choix :

1. Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.
2. Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

De plus, une indexation préretraite est prévue jusqu'à 55 ans selon 50 % de l'IPC pour les cols bleus, les cols blancs et les pompiers et une indexation jusqu'à l'âge de la retraite pour les cadres et cadres désignés égale à 100 % de l'IPC.

À compter du 1er janvier 2018, l'acquittement de la prestation de cessation de services se fera en proportion du degré de solvabilité sujet à un maximum de 100 % pour les participants qui opteront pour le transfert de la valeur de leurs droits à l'extérieur du régime.

Prestations de décès avant la retraite

Participation antérieure au 31 décembre 1990 :

- remboursement des cotisations salariales avec intérêts et 60 % de la rente créditée

Participation postérieure au 31 décembre 1990 :

- remboursement de la valeur actuarielle de la rente différée

Une rente sera offerte au conjoint du participant décédé en remplacement du transfert de la prestation de décès. Ainsi, si le conjoint opte pour le transfert de la valeur des droits, ce dernier sera acquitté en proportion du degré de solvabilité.

Règle du 50 %

En cas de cessation d'emploi, décès avant la retraite ou en cas de retraite, rente additionnelle égale à rente pourvue par l'excédent des cotisations salariales (avec intérêts) post 1990 sur 50 % de la valeur actuarielle de la rente post 1990, autres que celles ayant fait l'objet d'un rachat.

Prestations de décès après la retraite

Cadres et cadres désignés (avant le 1er janvier 2014) :

- 60 % réversible au conjoint. En l'absence d'un conjoint, la rente est garantie durant 180 versements.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Autres employés et cadres désignés à compter du 1er janvier 2014 :

- la rente est garantie durant 120 versements.

Invalidité

Crédits de rente basés sur salaire au début de l'invalidité.

Exonération des cotisations salariales sauf à compter de 2017.

Indexation annuelle - Après la retraite

Cadres et cadres désignés :

- Rentes accumulées avant le 1er janvier 1990 : selon l'IPC, maximum 1 %
- Rentes accumulées entre le 1er janvier 1990 et le 1er janvier 1996 : selon l'IPC, maximum 3 %

Cols bleus/blancs :

- Rentes accumulées entre le 1er janvier 2007 et le 1er janvier 2014 : 50 % de l'IPC

Cotisations

Salariales :

- Cadres et cadres désignés : 9,0 % du salaire + 50 % de la cotisation de stabilisation à compter du 1er janvier 2014. Le partage de la cotisation de service courant débutera au 1er janvier 2020.
- Cols bleus/blancs :
 2014 : 8,9 % de son salaire (incluant la cotisation au fonds de stabilisation)
 À partir de 2015 : 50 % de la cotisation d'exercice totale, incluant la valeur de l'indexation après la retraite. La cotisation au fonds de stabilisation est incluse dans ce montant et la différence constitue la cotisation salariale de base.
- Pompiers : 50 % du coût de service courant du groupe incluant la cotisation de stabilisation

Patronale :

Solde de la cotisation d'exercice (sous réserve d'une utilisation du surplus permise par le régime et la législation) plus cotisations d'équilibre

Fonds de stabilisation - Cols bleus/blancs, cadres, cadres désignés et pompiers

Un fonds de stabilisation est mis en place à compter du 1er janvier 2014. Ce fonds remplace l'indexation garantie des rentes après la retraite. Ce fonds est financé par la différence positive entre le coût du service courant avec une indexation après la retraite égale à 50 % de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation et le coût du service courant sans une telle indexation.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le fonds de stabilisation et la cotisation correspondante reliée à l'indexation sont utilisés en priorité pour financer toute perte d'expérience (service à compter du 1er janvier 2014) et tout déficit (service à compter du 1er janvier 2014), le cas échéant.

L'indexation accordée par le fonds de stabilisation (service à compter du 1er janvier 2014) est sujette aux limites imposées par les législations applicables. Cette indexation est accordée selon les modalités suivantes :

L'indexation est d'abord accordée pour la période de trois (3) ans qui suit la date de l'évaluation actuarielle, aux rentes servies au cours de cette période. Le taux d'indexation effectivement accordé est égal au moindre de :

- Celui obtenu en présumant l'affectation de la totalité du fonds de stabilisation à l'indexation permanente, après la retraite et pour les années postérieures à la date de l'évaluation actuarielle, des rentes créditées à compter du 1er janvier 2014;
- Celui obtenu en présumant l'affectation de l'excédent du fonds de stabilisation sur la provision pour écarts défavorables à l'indexation, pour la période de trois (3) ans qui suit la date de l'évaluation actuarielle, des rentes servies au cours de cette période;
- 50 % de l'IPC de l'année

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville :

Les dispositions du régime de retraite se trouvent dans le rapport financier de la régie.

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	461 797	457 189
Charge de l'exercice	4 (2 547 705)(2 275 221)
Cotisations versées par l'employeur	5	3 147 118	2 279 829
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	1 061 210	461 797
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	87 722 207	81 433 968
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (87 889 438)(82 694 148)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(167 231)	(1 260 180)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	1 228 441	1 721 977
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	1 061 210	461 797
Provision pour moins-value	12 ())
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	1 061 210	461 797
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	28 435 207	25 887 968
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (29 277 438)(27 148 148)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (842 231)(1 260 180)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	4 343 558	3 934 891
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	185 870	
	20	4 529 428	3 934 891
Cotisations salariales des employés	21 (2 319 244)(1 918 501)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ())
	23	2 210 184	2 016 390
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	286 903	222 307
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪			
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	2 497 087	2 238 697
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	4 939 109	4 549 413
Rendement espéré des actifs	32 (4 888 491)(4 512 889)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	50 618	36 524
Charge de l'exercice	34	2 547 705	2 275 221
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	5 679 307	(1 898 174)
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (4 888 491)(4 385 715)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	790 816	(6 283 889)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	548 283	5 599 025
Prestations versées au cours de l'exercice	39	4 831 303	3 789 935
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	86 611 207	79 199 968
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43	267 000	312 000
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	9 140 080	7 555 493
DMERCA du nouveau volet	45	17	15
DMERCA de l'ancien volet	46	13	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	32	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,81 %	5,80 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,79 %	5,28 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,85 %	2,86 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1		
▪			

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	() ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	() ()	
Rendement espéré des actifs	85		
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____

Description des régimes et autres renseignements

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	
	110	

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____ 1

Description des régimes et autres renseignements

La Régie intermunicipale du parc du Domaine-Vert contribue au REER des employés permanents à la hauteur de la cotisation de l'employé, jusqu'au maximum de 5 % du salaire brut de l'employé.

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	4 155
Autres régimes	115	
	116	4 155

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	17
		9

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Cotisations des élus au RREM	118	22 751	21 203
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	76 526	71 454
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	76 526	71 454
Note			

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022	
TAXES					
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	42 004 874	42 912 990	42 912 990	39 125 603
Taxes spéciales					
Service de la dette	2	9 284 247	9 478 058	9 478 058	9 044 108
Activités de fonctionnement	3	250 000	256 299	256 299	245 763
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7	1 208 623	1 218 562	1 218 562	1 198 841
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	52 747 744	53 865 909	53 865 909	49 614 315
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12				
Égout	13				
Traitement des eaux usées	14				
Matières résiduelles	15	3 450 754	3 387 922	3 387 922	3 342 686
Autres					
▪ Transport en commun	16.1	2 114 800	2 084 408	2 084 408	2 072 555
▪ Eau et assainissement	16.2	5 414 985	5 573 164	5 573 164	5 386 902
Centres d'urgence 9-1-1	17	141 000	147 112	147 112	139 200
Service de la dette	18	1 130 183	1 091 474	1 091 474	1 258 943
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21		36 171	36 171	
	22	12 251 722	12 320 251	12 320 251	12 200 286
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	12 251 722	12 320 251	12 320 251	12 200 286
	27	64 999 466	66 186 160	66 186 160	61 814 601

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	150 100	150 381	157 748
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	583 600	584 749	574 569
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	733 700	735 130	732 317
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	124 144	125 405	111 591
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39	124 144	125 405	111 591
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44	224 827	229 625	224 010
	45	224 827	229 625	224 010
	46	1 082 671	1 090 160	1 067 918

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48		168 609	72 583
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50	4 738	4 738	2 273
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52			
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54	72 495	7 523	5 720
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55	3 554	3 564	3 553
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	51 173	54 024	54 740
Traitement des eaux usées	64		12 546	12 546
Réseaux d'égout	65	51 172	77 976	54 741
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	135 190	157 635	128 878
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			832 125
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	8 925	23 752	32 950
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	109 300	230 479	230 479
Autres	83	33 800	41 541	41 541
Réseau d'électricité	84			
	85	465 609	613 778	791 585
				1 329 640

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			4 635
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91			
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101			
Réseau de distribution de l'eau potable	102			
Traitement des eaux usées	103	1 670 672	1 670 672	
Réseaux d'égout	104	7 697 524	7 697 524	
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	2 499 064	2 499 064	133 338
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	11 867 260	11 867 260	137 973

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	720 000	697 756	655 168
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	436 387	436 386	346 513
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134		4 712	5 185
	135	1 156 387	1 134 142	1 006 866
TOTAL DES TRANSFERTS	136	1 621 996	13 615 180	2 474 479

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
Sécurité publique				
Police	141	150 945	143 551	27 798
Sécurité incendie	142	180 033	407 895	407 895
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	330 978	551 446	435 693
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			103
	151			103
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152	127 000	138 570	138 570
Réseau de distribution de l'eau potable	153	16 500	17 081	17 081
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155	18 000	44 951	44 951
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	161 500	200 602	200 602
				153 999

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171		59 745	
	172		59 745	
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173			32 370
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175			
	176			32 370
Réseau d'électricité	177			
	178	492 478	752 048	696 040
				439 629

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	179	63 936	76 844	111 952
Évaluation	180	21 000	26 638	25 868
Autres	181	63 237	112 876	329 570
	182	148 173	216 358	430 725
Sécurité publique				
Police	183	20 000	22 797	310 743
Sécurité incendie	184	55 215	217 548	183 271
Sécurité civile	185			4 034
Autres	186			
	187	75 215	240 345	528 291
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188			
Enlèvement de la neige	189	9 305	6 746	6 746
Autres	190	236 115	20 833	20 833
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191	14 000	29 741	29 741
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195	4 200	11 575	11 575
	196	263 620	68 895	68 895
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198			
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200	1 760	220	220
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202	4 000	2 112	2 112
Autres	203	2 730	5 480	5 480
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205	2 000		2 500
Autres	206	224 895	25 331	25 331
	207	235 385	33 143	33 143

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215		311 172	301 361
	216		311 172	301 361
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	923 870	838 013	669 770
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	8 274	12 858	22 095
Autres	219	899 458	879 877	793 364
	220	1 831 602	1 730 748	1 485 229
Réseau d'électricité	221			
	222	2 553 995	2 289 489	3 043 529
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	3 046 473	3 041 537	3 526 189

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	362 345	397 018	410 687
Droits de mutation immobilière	225	4 316 000	7 850 848	6 736 313
Droits sur les carrières et sablières	226		1 680	1 680
Autres	227			
	228	4 678 345	8 249 546	7 147 000
AMENDES ET PÉNALITÉS	229	955 197	1 700 852	1 754 092
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	230			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	231	673 939	3 443 344	3 564 060
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		1 463	14 657
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			52 298
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238		65 923	68 986
Autres contributions	239	31 912	15 543	15 543
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	6 000	168 335	173 956
	242	37 912	251 264	273 142
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	1 313 318	1 143 913	960	1 144 873	1 144 873	1 235 696
Greffe et application de la loi	2	1 642 269	2 218 058		2 218 058	2 218 058	1 420 999
Gestion financière et administrative	3	1 957 087	2 038 846	9 410	2 048 256	1 911 317	2 539 590
Évaluation	4	345 100	423 103		423 103	423 103	476 039
Gestion du personnel	5	1 402 306	1 442 115	647	1 442 762	1 442 762	1 154 941
Autres							
▪ Technologie de l'information (TI)	6.1	1 682 233	1 525 710		1 525 710	1 525 710	1 260 172
▪ Élection	6.2	13 000	3 629		3 629	3 629	(1 437)
▪ Autres	6.3	5 246 331	4 140 900	602 388	4 743 288	4 743 288	4 429 940
	7	13 601 644	12 936 274	613 405	13 549 679	13 412 740	12 515 940
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	7 535 259	7 604 168	8 467	7 612 635	8 622 233	8 124 975
Sécurité incendie	9	9 487 409	9 756 733	524 140	10 280 873	10 280 873	8 910 283
Sécurité civile	10	11 715	44 426	2 465	46 891	46 891	7 943
Autres	11						
	12	17 034 383	17 405 327	535 072	17 940 399	18 949 997	17 043 201
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	2 666 177	2 781 747	3 642 355	6 424 102	6 424 102	6 402 091
Enlèvement de la neige	14	2 927 511	2 995 820	37 651	3 033 471	3 033 471	2 301 615
Éclairage des rues	15	218 946	208 469	263 670	472 139	472 139	488 070
Circulation et stationnement	16	829 531	817 659	55 528	873 187	873 187	614 197
Transport collectif							
Transport en commun	17	2 053 744	2 054 450		2 054 450	2 054 450	1 962 244
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20	437 229	20 566	254 095	274 661	274 661	439 655
	21	9 133 138	8 878 711	4 253 299	13 132 010	13 132 010	12 207 872

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	1 771 079	1 519 182	353 155	1 872 337	1 872 337	1 708 363
Réseau de distribution de l'eau potable	23	749 353	723 868	432 954	1 156 822	1 156 822	1 051 312
Traitement des eaux usées	24	3 173 796	3 336 059	1 368 863	4 704 922	4 704 922	4 332 959
Réseaux d'égout	25	837 092	790 641	1 475 661	2 266 302	2 266 302	2 245 936
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	1 500 583	1 239 746		1 239 746	1 239 746	1 143 943
Élimination	27	815 879	818 218		818 218	818 218	807 859
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	923 257	877 221		877 221	877 221	832 296
Tri et conditionnement	29	58 040	270 798		270 798	270 798	64 833
Matières organiques							
Collecte et transport	30	1 710 318	1 571 805		1 571 805	1 571 805	1 542 254
Traitement	31						
Matériaux secs	32	26 198	19 038		19 038	19 038	29 613
Autres	33	332 194	375 474	242	375 716	375 716	289 536
Plan de gestion							
Autres	35						
Cours d'eau							
Protection de l'environnement	37	1 720 532	1 400 312	84 783	1 485 095	1 485 095	2 446 634
Autres	38	177 451	152 468	160 417	312 885	312 885	325 984
	39	13 795 772	13 094 830	3 876 075	16 970 905	16 970 905	16 821 522
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	40	269 585	243 375		243 375	243 375	1 073 647
Sécurité du revenu	41						
Autres	42						
	43	269 585	243 375		243 375	243 375	1 073 647

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	1 755 596	1 485 066	8 210	1 493 276	1 493 276	1 309 663
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45						
Autres biens	46						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	43 662	43 535		43 535	43 535	45 995
Tourisme	48						
Autres	49						
Autres	50	136 500	136 500	971	137 471	137 471	104 554
	51	1 935 758	1 665 101	9 181	1 674 282	1 674 282	1 460 212
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	744 036	597 924		597 924	597 924	625 907
Patinoires intérieures et extérieures	53	2 367 854	2 334 192	273 123	2 607 315	2 607 315	2 128 671
Piscines, plages et ports de plaisance	54	613 370	766 956	70 299	837 255	837 255	661 934
Parcs et terrains de jeux	55	2 706 403	2 603 041	987 769	3 590 810	4 115 597	4 129 824
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57	865 326	845 227		845 227	845 227	621 685
Autres	58	384 192	328 790	41 707	370 497	370 497	316 186
	59	7 681 181	7 476 130	1 372 898	8 849 028	9 373 815	8 484 207
Activités culturelles							
Centres communautaires	60	931 963	774 182		774 182	774 182	806 978
Bibliothèques	61	1 941 813	1 981 789	59 532	2 041 321	2 041 321	1 786 460
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62						
Autres ressources du patrimoine	63						
Autres	64	481 229	425 711	279 054	704 765	704 765	619 183
	65	3 355 005	3 181 682	338 586	3 520 268	3 520 268	3 212 621
	66	11 036 186	10 657 812	1 711 484	12 369 296	12 894 083	11 696 828

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	2 576 106	2 492 194		2 492 194	2 507 314	2 194 691
Autres frais	69					2 387	2 372
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70	(5 000)	(19 000)		(19 000)	50 618	36 524
Autres	71	199 988	240 823		240 823	243 717	210 662
	72	2 771 094	2 714 017		2 714 017	2 804 036	2 444 249
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	10 058 257	10 998 516 (10 998 516)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023	2023	2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	302 733	302 733	349 885
Usines de traitement de l'eau potable	2	35 499	35 499	6 097
Usines et bassins d'épuration	3	1 293 124	1 293 124	164 404
Conduites d'égout	4	1 526 619	1 526 619	974 994
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	3 410 239	3 410 239	1 583 398
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	369 169	369 169	294 677
Aires de stationnement	9	119 828	119 828	186 308
Parcs et terrains de jeux	10	1 179 146	1 179 146	934 995
Autres infrastructures	11	110 265	110 265	297 748
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	512 297	512 297	1 324 772
Édifices communautaires et récréatifs	14	620 248	620 248	804 573
Améliorations locatives	15		7 890	15 911
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	1 493 800	1 675 352	263 289
Ameublement et équipement de bureau	18	510 919	702 215	573 403
Machinerie, outillage et équipement divers	19	447 170	485 357	479 140
Terrains	20	295 780	295 780	101 011
Autres	21		(13 850)	
	22	12 226 836	12 631 911	8 354 605

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	302 733	302 733	349 885
Usines de traitement de l'eau potable	2	35 499	35 499	6 097
Usines et bassins d'épuration	3	1 293 124	1 293 124	164 404
Conduites d'égout	4	1 526 619	1 526 619	974 994
Autres infrastructures	5	5 188 647	5 188 647	3 297 126
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	3 880 214	4 285 289	3 562 099
	12	12 226 836	12 631 911	8 354 605

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	9 308 361		977 018	8 331 343
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	75 668 483	2 973 918	8 488 602	70 153 799
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	84 976 844	2 973 918	9 465 620	78 485 142
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	3 816 185	2 100 141	534 297	5 382 029
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	3 816 185	2 100 141	534 297	5 382 029
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	3 816 185	2 100 141	534 297	5 382 029
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	3 816 185	2 100 141	534 297	5 382 029
	19	88 793 029	5 074 059	9 999 917	83 867 171
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	88 793 029	5 074 059	9 999 917	83 867 171

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	83 353 000
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	2 954 729
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	367 352
Débiteurs	8	3 281 889
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	7 156 331
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	75 502 157
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	870 594
Endettement net à long terme	14	76 372 751
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	407 737
Autres organismes	17	4 260 000
Endettement total net à long terme	18	81 040 488
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	81 040 488
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Grefe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	62 046	61 865	43 692
Sécurité publique				
Police	4	7 310 093	7 310 093	558
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	2 053 744	2 054 450	2 054 450
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15	5 011	4 996	5 125
Santé et bien-être				
Logement social	16	239 824	239 126	241 522
Autres	17	4 261	4 249	4 249
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21	180 162	180 035	148 106
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	125 720	125 354	127 066
Activités culturelles	23	125 720	125 354	127 066
Réseau d'électricité	24			
	25	10 106 581	10 105 522	2 795 987

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023*Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	12 226 836	8 150 474
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	12 226 836	8 150 474

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	75,00	35,00	136 403,00	8 098 334	1 961 535	10 059 869
Professionnels	2						
Cols blancs	3	99,00	32,25	166 746,00	6 317 291	1 530 141	7 847 432
Cols bleus	4	72,00	39,75	149 398,00	5 264 812	1 275 215	6 540 027
Policiers	5						
Pompiers	6	41,00	42,00	90 903,00	3 703 909	897 141	4 601 050
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	287,00		543 450,00	23 384 346	5 664 032	29 048 378
Élus	9	9,00			637 459	193 641	831 100
	10	296,00			24 021 805	5 857 673	29 879 478

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1	3 564				3 564
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3	54 024				54 024
Traitement des eaux usées	4	12 546	510 507	1 160 165		1 683 218
Réseaux d'égout	5	77 976	2 352 132	5 345 392		7 775 500
Autres	6	1 572 905	763 639	1 748 425	13 905	4 098 874
	7	1 721 015	3 626 278	8 253 982	13 905	13 615 180

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	155 692	198 106
	4	155 692	198 106
Sécurité publique			
Police	5	3 192	
Sécurité incendie	6	78 877	61 801
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	82 069	61 801
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	1 135 180	880 175
Enlèvement de la neige	11	229	316
Autres	12	118 813	110 658
Transport collectif	13		
Autres	14	16 356	11 341
	15	1 270 578	1 002 490
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	87 271	73 829
Réseau de distribution de l'eau potable	17	171 038	133 126
Traitement des eaux usées	18	298 668	305 934
Réseaux d'égout	19	270 030	231 559
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24	43 161	43 945
Autres	25	21 252	15 654
	26	891 420	804 047
Santé et bien-être			
Logement social	27	23 710	22 747
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30	23 710	22 747
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	8 761	9 440
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34	3 500	3 498
	35	12 261	12 938
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	158 307	163 259
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	11 852	6 981
Autres	38	108 128	110 727
	39	278 287	280 967
Réseau d'électricité			
	40		
	41	2 714 017	2 383 096

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Maire	1.1	Maire	108 341	18 207	29 011
District 1	1.2	Conseiller	38 157	18 207	
District 2	1.3	Conseiller	38 157	18 207	
District 3	1.4	Conseiller	37 072	18 207	
District 4	1.5	Conseiller	39 517	18 207	
District 5	1.6	Conseiller	42 184	18 207	
District 6	1.7	Conseiller	38 157	18 207	1 250
District 7	1.8	Conseiller	38 157	18 207	
District 8	1.9	Conseiller	42 289	18 207	5 112

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	OUI	NON
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	4 000 000 \$
Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3	350 483 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	\$
Ligne 3 : Autres revenus	7	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	\$
Ligne 24 : Libres	20	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	\$
Constatés au cours de l'exercice	24	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	\$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 140 954 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 2 846 745 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 97 040 \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 389 695 \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 46 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 47 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 _____ \$
 - Systèmes de drainage 51 _____ \$
 - Abords de routes 52 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles 56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 _____b) Date d'adoption de la résolution 58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2019-11-600
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-11-05
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 1
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 517
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 226
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI** **NON**

- | | | | |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? | 1 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <p>Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».</p> | | | |
| Si oui, présentez-vous le budget consolidé? | 2 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget? | 3 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée? | 4 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

- | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)? | 5 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)? | 6 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? | 7 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

- | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? | 8 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant? | 9 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-05-07

Nom du signataire : Edyth Ariane Lavoie

Fonction du signataire : Greffière

Date de transmission au Ministère : 2024-05-08

Date et heure de la dernière modification : 2024-05-08 14:31

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	79 532 113	77 095 999	85 603 021	9 816 719	86 866 489
Investissement	2	410 912		11 975 022		11 975 022
	3	79 943 025	77 095 999	97 578 043	9 816 719	98 841 511
Charges	4	74 420 087	79 635 817	78 593 963	10 040 716	80 081 428
Excédent (déficit) de l'exercice	5	5 522 938	(2 539 818)	18 984 080	(223 997)	18 760 083
Moins : revenus d'investissement	6 (410 912)()	11 975 022)()	11 975 022)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	5 112 026	(2 539 818)	7 009 058	(223 997)	6 785 061
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	10 570 715	10 058 257	10 998 516	320 154	11 318 670
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10 (9 678 742)(9 225 709)(9 242 004)(126 857)(9 368 861)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (823 527)(361 435)(529 748)(64 706)(594 454)
Excédent (déficit) accumulé	12	1 886 683	2 068 705	1 444 837	309 879	1 754 716
Autres éléments de conciliation	13	111 229		(10 329)	5 371	(4 958)
	14	2 066 358	2 539 818	2 661 272	443 841	3 105 113
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	7 178 384		9 670 330	219 844	9 890 174

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023		2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	44 432 546	48 357 452	50 214 444	46 097 541
Débiteurs	2	13 785 252	23 740 633	23 738 233	13 682 956
Placements de portefeuille	3	171 778	228 165	247 176	188 644
Autres	4	752 700	1 224 700	1 224 700	752 700
	5	59 142 276	73 550 950	75 424 553	60 721 841
Passifs					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6				
Dette à long terme	7	87 881 857	82 957 493	83 470 004	88 518 912
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			163 490	290 903
Autres	9	20 537 527	22 185 443	23 283 302	20 801 309
	10	108 419 384	105 142 936	106 916 796	109 611 124
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(49 277 108)	(31 591 986)	(31 492 243)	(48 889 283)
Actifs non financiers					
Immobilisations corporelles	12	201 086 874	202 315 194	203 884 631	202 571 385
Autres	13	996 230	1 066 868	1 114 751	1 064 954
	14	202 083 104	203 382 062	204 999 382	203 636 339
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	21 297 867	19 028 190	19 914 351	22 550 951
Excédent de fonctionnement affecté	16	8 311 384	9 583 280	9 685 292	8 457 281
Réserves financières et fonds réservés	17	1 158 652	5 672 939	5 861 362	1 274 824
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (163)()(190 386)(230 486)
Financement des investissements en cours	19	5 030 267	12 848 107	12 504 169	4 825 631
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	117 007 989	124 657 560	125 732 351	117 868 855
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21				
	22	152 805 996	171 790 076	173 507 139	154 747 056

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Programme triennal d'immobilisations	1.1	5 860 207	4 696 000
▪ Équilibre budgétaire	1.2	1 784 000	2 700 000
▪ Fonds communautaire	1.3	1 160 163	
▪ Transport collectif	1.4	718 500	875 000
▪ Autres	1.5	60 410	40 384
	2	9 583 280	8 311 384
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3	102 012	145 897
	4	9 685 292	8 457 281
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Renouvellement et mise aux normes des infrastructures municipales	5.1	1 083 016	746 571
▪ Service de l'eau	5.2	80 215	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	4 000 000	160 326
Organismes contrôlés et partenariats	8	173 640	96 832
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	367 352	183 955
Organismes contrôlés et partenariats	10	14 783	19 339
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	142 356	67 801
Autres			
▪	14.1		
	15	5 861 362	1 274 824
	16	15 546 654	9 732 105

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	75 502 157
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	81 040 488

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	70 153 799	75 668 483
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	8 331 343	9 308 361
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	5 382 029	3 816 185
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	83 867 171	88 793 029

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	61 814 601	64 999 466	66 149 989	66 149 989
Compensations tenant lieu de taxes	13	1 067 918	1 082 671	1 090 160	1 090 160
Quotes-parts	14				
Transferts	15	2 251 500	1 621 996	1 747 920	1 930 439
Services rendus	16	2 813 639	3 046 473	3 041 537	3 739 569
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	8 819 676	5 633 542	9 948 718	10 189 041
Autres	18	2 764 779	711 851	3 624 697	3 767 291
	19	79 532 113	77 095 999	85 603 021	86 866 489
Investissement					
Taxes	20			36 171	36 171
Quotes-parts	21				
Transferts	22	128 926		11 867 260	11 867 260
Autres	23	281 986		71 591	71 591
	24	410 912		11 975 022	11 975 022
	25	79 943 025	77 095 999	97 578 043	98 841 511

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	13 601 644	12 936 274	613 405	13 549 679	13 412 740	12 515 940
Sécurité publique							
Police	2	7 535 259	7 604 168	8 467	7 612 635	8 622 233	8 124 975
Sécurité incendie	3	9 487 409	9 756 733	524 140	10 280 873	10 280 873	8 910 283
Autres	4	11 715	44 426	2 465	46 891	46 891	7 943
Transport							
Réseau routier	5	6 642 165	6 803 695	3 999 204	10 802 899	10 802 899	9 805 973
Transport collectif	6	2 053 744	2 054 450		2 054 450	2 054 450	1 962 244
Autres	7	437 229	20 566	254 095	274 661	274 661	439 655
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	6 531 320	6 369 750	3 630 633	10 000 383	10 000 383	9 338 570
Matières résiduelles	9	5 366 469	5 172 300	242	5 172 542	5 172 542	4 710 334
Autres	10	1 897 983	1 552 780	245 200	1 797 980	1 797 980	2 772 618
Santé et bien-être	11	269 585	243 375		243 375	243 375	1 073 647
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 755 596	1 485 066	8 210	1 493 276	1 493 276	1 309 663
Promotion et développement économique	13	43 662	43 535		43 535	43 535	45 995
Autres	14	136 500	136 500	971	137 471	137 471	104 554
Loisirs et culture	15	11 036 186	10 657 812	1 711 484	12 369 296	12 894 083	11 696 828
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	2 771 094	2 714 017		2 714 017	2 804 036	2 444 249
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	69 577 560	67 595 447	10 998 516	78 593 963	80 081 428	75 263 471
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	10 058 257	10 998 516 (10 998 516)			
	21	79 635 817	78 593 963		78 593 963	80 081 428	75 263 471

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022		Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	410 912	11 975 022		11 975 022
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (8 150 474)(12 226 836)(405 075)(12 631 911)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (42 455)(46 058)(7 516)(53 574)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	10 439 900	2 877 158		2 877 158
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	823 527	529 748	64 706	594 454
Excédent accumulé	6	4 853 040	5 158 028	208 583	5 366 611
	7	7 923 538	(3 707 960)	(139 302)	(3 847 262)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	8 334 450	8 267 062	(139 302)	8 127 760

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14